

<p>Nombre de membres au Conseil de Communauté : 108 titulaires – 39 suppléants</p>	<p>Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants</p>	<p>Conseillers présents : 70 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 19 Absent(s) excusé(s) : 32 Absent(s) : 7</p>
--	---	---

Date de convocation : 20 juin 2017

Vote(s) pour : 83  
Vote(s) contre : 5  
Abstention(s) : 1

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

### Séance du Lundi 26 juin 2017,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

### Point n° 2017-06-26-CC-4 :

#### Extension des délégations du Conseil au Président.

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-10,  
VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 14 avril 2014 portant délégation au Président,

CONSIDERANT l'évolution des compétences communautaires en application de la loi NOTRe,  
CONSIDERANT la nécessité de simplifier le processus de décision,

DECIDE de modifier les délégations attribuées de la manière suivante (les modifications apparaissant en gras) :

3. Conclure toute convention de location ou de mise à disposition de biens, convenir des tarifs ou accorder la gratuité aux organismes à but non lucratif qui concourent à la satisfaction de l'intérêt général, déterminer les modalités de paiement, s'agissant notamment des équipements culturels, de l'aire de grand passage **et des aires d'accueil des gens du voyage.**

DECIDE d'étendre les délégations données au Président aux attributions suivantes :

16. En matière de gestion foncière et patrimoniale :

- **16 h. Accorder les agréments de cession dans les ZAC concédées, dès lors que le prix est conforme aux bilans des opérations.**
- **16 i. Signer les conventions de rétrocession des réseaux devant intégrer le patrimoine communautaire.**
- **16 j. Exercer le droit de priorité dans le cadre des ventes de biens de l'Etat.**

AUTORISE Monsieur le Président à déléguer par arrêté aux Vice-Présidents et Conseillers ayant reçu délégation, sous sa surveillance et sa responsabilité, la signature des décisions prises dans les matières qui lui ont été déléguées par le Conseil. Le Président rendra compte à chacune des réunions du Conseil de Communauté des décisions prises dans ce cadre.

Pour extrait conforme  
Metz, le 27 juin 2017  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



**BORDEREAU D'ENVOI**

**Destinataire**

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité –  
PREFECTURE DE LA MOSELLE –  
9 place de la Préfecture – BP 71014 –  
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 26 juin 2017.</i>		Contrôle de légalité
<b>Point 1</b> – Installation d'un nouveau Conseiller communautaire titulaire et d'un nouveau Conseiller communautaire suppléant de la Commune d'Amarvillers. ✕	1	
<b>Point 2</b> – Election d'un membre du Bureau. ✕ <i>Annexe : Liste signatures vote.</i>	1	
<b>Point 3.1</b> – Désignation dans diverses Commissions d'étude thématiques. ✕	1	
<b>Point 3.2</b> – Désignation d'un représentant de MM à l'Assemblée Générale de l'AGURAM. ✕	1	
<b>Point 3.3</b> – Désignation d'un représentant de MM à l'Assemblée Générale de l'Association Metz Congrès. ✕	1	
<b>Point 3.4</b> – Désignation d'un représentant de MM au Conseil d'Administration de la régie HAGANIS. ✕	1	
<b>Point 3.5</b> – Désignation d'un représentant de MM au Conseil d'Administration de la SAEML Mirabelle TV. ✕	1	
<b>Point 3.6</b> – Désignation de représentants de MM au Conseil d'Administration de la nouvelle agence unifiée Inspire Metz. ✕	1	
<b>Point 4</b> – Extension des délégations du Conseil au Président. ✕	1	
<b>Point 5</b> – Modification du règlement intérieur de Metz Métropole. ✕ <i>Annexe : Règlement intérieur.</i>	1	
<b>Point 6</b> – Rapport d'activité de la Commission consultative des services publics locaux pour l'année 2016. ✕ <i>Annexe : Rapport d'activité. Annexe : Procès-verbal de la Commission.</i>	1	
<b>Point 7</b> – Prise de la délégation des aides à la pierre. ✕	1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> 12 délibérations dont 3 accompagnées d'annexes.		



PRÉFECTURE DE LA MOSELLE  
D.C.L.  
29 JUN 2017  
ARRIVÉE  
CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ

Fait à Metz, le 27 juin 2017  
Pour le Président  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

